SÉLECTION OFF 2027

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL

40e édition – du jeudi 22 au dimanche 25 juillet 2027

Vitrine de la création contemporaine en espace public, la *Sélection Off* réunit les compagnies retenues par un comité de sélection de l'équipe du festival. Ses enjeux sont les suivants :

- dresser un panorama de la création en espace public : diversité des esthétiques, pluralité des disciplines, recherche d'équilibre et de représentativité (genre, discipline, origine géographique, maturité / émergence et parité des équipes, diversité…),
- être une plateforme de diffusion, de visibilité pour les compagnies et un temps dédié à la rencontre entre artistes et programmateurs / programmatrices,
- contribuer à l'écriture globale du festival,
- valoriser des créations récentes du paysage des arts de la rue. Les **spectacles** présentés doivent avoir été **créés entre 2022 à 2027**.

Généralités :

- La *Sélection Off* s'articule en priorité autour de créations dédiées spécifiquement à l'espace public.
- Les candidatures se font uniquement via le formulaire.
- Les compagnies candidatant en collectif doivent toutes également candidater à la Sélection Off via le formulaire.
- Les compagnies doivent être professionnelles
- Les compagnies doivent être autonomes en termes de logistique et de moyens techniques.
- Accueil sur le lieu de jeu à J-1 et départ à J+1 à 14h maximum
- Jours de jeux : jeudi 22 juillet / vendredi 23 juillet / samedi 24 juillet / dimanche 25 juillet.
- Si la compagnie est sélectionnée, elle est programmée de fait sur les 4 jours de festival.
- Les concerts et DJ set ne rentrent pas dans le cadre de la sélection OFF.
- Un spectacle déjà accueilli dans la *Sélection In* ou *Off* (en collectif ou individuellement) ne peut être sélectionné une deuxième fois.

Accueil technique :

- Vos besoins techniques (dimensions, lests, électricité, eau, ancrages...) sont à préciser dans le formulaire. Les moyens alloués étant limités, il n'est parfois pas possible d'y répondre. Pour remplir le formulaire faites vous accompagner par un référent technique.
- Nous nous chargeons d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes. Pour ce faire, les compagnies sélectionnées devront nous fournir au plus tard **le 20 avril** les documents et informations suivants, concernant :
 - les effets spéciaux (artifices, fumées, armes factices),
 - les véhicule en mouvement,
 - les ensembles démontables (scènes, gradins, décors praticables > 1,2m ; pieds, totems et ponts > 3,5m) doivent répondre à l'arrêté du 25 juillet 2022 fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables.
 - Les structures de type CTS (52, 37), tente, yourte...
 - Vos besoins particuliers (piquetage, accroches, collages...)
- Montage à J-1 (mercredi 21 juillet) en autonomie.

Accueil logistique :

- 1 repas par jour (midi ou soir) par membre de la compagnie, sauf si le spectacle est programmé dans un lieu de convivialité). Une seule personne hors artistes et technicien.nes (production / diffusion...) est prise en charge par équipe.
- Prise en charge des droits d'auteurs pour les sociétés civiles SACD et SACEM uniquement. Les autres droits d'auteur ne sont pas pris en charge.
- Des espaces d'accueil collectifs (de type gymnases, algécos ou barnums) sont mis en place pour répondre au besoin de loges sur quelques points de la ville.
- Envoi du fichier des professionnels / professionnelles (quelques semaines en amont et à l'issue du festival).

Communication :

Le pôle communication du festival assure la promotion des spectacles à travers différents supports :

- la Revue des compagnies (présentation des spectacles)
- le Guide du festival (détail des horaires et lieux de jeu des spectacles, sur toute la durée du festival)
- le site internet (présentation du spectacle et de la compagnie)
- le lien avec la presse selon les demandes des journalistes

Afin de pouvoir apparaître sur ces différents supports, merci de bien vouloir respecter les délais de transmission des informations.

Quelques conseils pour bien préparer sa candidature :

- L'envoi du dossier par mail n'est pas nécessaire. Nous étudions toutes les candidatures sans distinction.
- Les liens téléchargeables pour les vidéos avec une durée de téléchargement limitée ne sont pas compatibles avec le calendrier de l'étude des dossiers, merci de privilégier des liens vidéos pérennes.
- La proposition d'hébergement est réduite durant le festival. De notre côté, nous essayons de trouver des hébergements chez l'habitant/l'habitante, néanmoins l'offre reste minime par rapport à la demande des compagnies. Nous vous conseillons de réserver votre logement avant même de recevoir les réponses (en cas de non sélection, il vous sera toujours possible d'annuler ou de transférer à des compagnies sélectionnées). Lors de votre sélection, une liste d'hôtels partenaires vous sera également fournie.

Les dates à retenir :

- **Les candidatures** sont ouvertes du 1er décembre 2026 au 10 janvier 2027 inclus.
- Les **réponses** sont transmises fin mars 2027.
- Lorsque c'est nécessaire, les éléments concernant le dossier de sécurité sont à transmettre pour le 20 avril au plus tard.

Contacts de la *Sélection Off* :

Pour toutes questions durant l'appel à candidatures, merci de contacter la Coordination de la *Sélection Off et des Lieux de Convivialité* - selection.off@chalondanslarue.com